



santésuisse

Die Schweizer Krankenversicherer

Les assureurs-maladie suisses

Gli assicuratori malattia svizzeri

## Communiqué

Soleure, le 17 juin 2012

### Réseaux de soins : le verdict du peuple suisse est sans appel !

**Le peuple suisse s'est clairement prononcé contre la révision de la loi sur l'assurance-maladie (LaMal) qui visait à la généralisation des réseaux de soins intégrés. Les partisans de cette réforme n'ont clairement pas réussi à convaincre les citoyens des avantages de cette forme de prise en charge médicale. Il s'avère une fois encore qu'il est extrêmement difficile de réunir une majorité pour toute réforme touchant le système de santé en Suisse.**

L'argument – fortement émotionnel – de la perte du libre choix du médecin a porté ses fruits, alors que 40% des Suissesses et des Suisses ont déjà opté pour une forme « alternative » d'assurance-maladie, limitant le choix du médecin. Or ces modèles offrent une meilleure qualité des soins et garantissent une gestion plus soignée des coûts de la santé, au bénéfice des patients payeurs de primes, comme le démontrent plusieurs études. Malgré le rejet de la révision de la loi, les médecins et les assureurs continueront à offrir et à développer ces modèles novateurs, les seuls qui permettent actuellement un peu d'innovation dans le système de l'assurance-maladie obligatoire.

#### Signaux contradictoires des opposants

Que les partis politiques, dont les élus avaient pourtant adopté à une large majorité la réforme au niveau du parlement, et les médecins aient par la suite changé d'avis et soient divisés sur la question a brouillé le débat politique.

#### Croissance continue des coûts

La Suisse a pourtant absolument besoin d'instruments qui permettent de freiner la croissance des dépenses de la santé, tout en maintenant ou en développant la qualité des prestations de santé. Ceci est d'autant plus nécessaire dans le contexte de l'installation, depuis le début de l'année 2012, de plus de mille médecins, la plupart spécialistes (levée du gel de l'installation de nouveaux cabinets médicaux au 1<sup>er</sup> janvier 2012). La question de la liberté de contracter se posera inévitablement.

*santésuisse est l'association faîtière des assureurs-maladie suisses. Elle représente plus de 60 assureurs avec près de 6,5 millions d'assurés. santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.*

#### Informations complémentaires :

Anne Durrer, porte-parole, tél. 031 326 63 68 / 076 222 08 90, [anne.durrer@santesuisse.ch](mailto:anne.durrer@santesuisse.ch)

Ce communiqué peut être téléchargé en français et en allemand sous : [www.santesuisse.ch](http://www.santesuisse.ch)